

**Conférence des Nations Unies sur le financement du développement  
Addis-Abeba, 14 juillet 2015**

**Discours de Mme Annick Girardin  
Secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie**

*Seul le prononcé fait foi*

---

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,

La solidarité est une valeur au coeur de la République Française, nous qui célébrons aujourd'hui notre fête nationale, anniversaire d'une Révolution dont elle était un des piliers. Dans la devise de notre république, l'égalité et la fraternité nous rappellent chaque jour cet engagement.

Le financement du développement, c'est l'expression même de la solidarité à l'échelle du monde, et la France en prend sa part.

Etre solidaire, c'est donner de l'aide publique au développement. Avec 8 milliards d'euros en 2014, dont près de la moitié versée aux pays africains, la France est le quatrième bailleur mondial.

Etre solidaire, c'est se fixer des objectifs ambitieux pour l'avenir. L'Union européenne est le premier bailleur international avec le Fonds européen de développement. Au sein de l'Union, nous restons déterminés à consacrer à l'APD 0,7 % de notre revenu national en 2030. Et à consacrer aux pays les moins avancés 0,15 % à court terme, et 0,20 % d'ici 2030.

La solidarité, c'est un enjeu pour chacun. C'est aussi rappeler que tous les acteurs, publics et privés ont une responsabilité.

Pour construire un monde, plus juste, plus équitable, plus viable, nous avons besoin de lutter contre l'évasion fiscale et les flux illicites, et que chacun développe ses ressources domestiques. Pour ce monde plus juste, nous avons besoin des entreprises, de leur dynamisme et de leur capacité d'innover, mais nous avons aussi besoin qu'elles respectent les règles du jeu.

Pour construire un monde plus juste, nous avons besoin des territoires du monde, qui sont les premiers à lutter contre les impacts du dérèglement climatiques, mais apportent aussi des réponses immédiates au besoins en termes de santé, d'éducation, d'eau ou encore d'énergie. Enfin, pour un moins plus juste, nous avons besoin d'accroître notre engagement dans l'Aide Public au Développement. Dans cet esprit, la France a initié de nouvelles contributions de solidarité fondées sur les produits du transport aérien et de la finance.

La solidarité, c'est aussi aider à la résolution des crises humanitaires, destructrices du développement. Nous l'avons fait en luttant contre le fléau Ebola, en y consacrant 160 millions d'euros, en appuyant les personnels soignants et la mise en place de centres de traitement.

La solidarité enfin, c'est agir pour la sécurité et la paix, car le chaos et la guerre sont les premiers ennemis du développement. La France y prend sa part, au Sahel, dans le bassin du lac Tchad, en Centrafrique et partout contre le terrorisme.

Bref, la France, comme c'est son devoir, est au rendez-vous de la solidarité mondiale avec les plus pauvres et les plus vulnérables. Et je suis venu vous redire ici que nous le resterons.

Mesdames et Messieurs,

A New York en septembre, nous définirons de nouveaux objectifs de développement durable, avec pour objectif de rééquilibrer la croissance économique mondiale. Les ODD marqueront un tournant, d'abord parce qu'ils sont universels. Ensuite, parce qu'ils ne sacrifieront pas l'environnement à l'économie, pas plus qu'ils n'opposeront les droits sociaux au développement économique.

A Paris en décembre, lors de la 3ème étape de ce marathon international que nous commençons aujourd'hui, lors de la COP 21, notre objectif sera un accord universel permettant de limiter le réchauffement climatique à 1,5 ou 2° C.

Addis-Abeba, New York, Paris : ce triangle doit permettre un changement..

Il le faut parce que le dérèglement du climat menace le développement. L'injustice est double : les pays le plus durement frappés sont les plus pauvres : ils ont peu contribué au réchauffement, mais ils sont les plus vulnérables à ses conséquences. Si nous n'agissons pas, le climat ruinera le développement.

L'autre raison de lier ces deux enjeux, ce sont les avantages des politiques climatiques pour les politiques de développement. Quand on finance, comme c'est notre cas, un projet de gestion durable des forêts au Congo-Brazzaville, on lutte contre la déforestation tout en créant de l'emploi local. Quand on soutient la géothermie et les fermes éoliennes au Kenya et en Ethiopie, on développe l'industrie verte tout en améliorant l'accès à l'énergie.

Le combat pour le climat est aussi un combat pour le développement. A condition que le combat pour le climat soit fondé sur la justice.

Aujourd'hui, les conditions de cette justice ne sont pas encore réunies. Il est impératif d'accélérer les efforts pour tenir la promesse de solidarité financière et technologique envers les plus pauvres.

C'est pourquoi l'esprit de solidarité d'Addis-Abeba doit ouvrir la voie de la justice à Paris. C'est ainsi que nous avancerons vers le monde « zéro carbone, zéro pauvreté » que, tous ici, nous voulons construire.

Merci.